

Les activités récentes de la fédération

N° 66

1 La fédération elle-même

Voici un point des informations transmises par notre fédération depuis notre bulletin n° 65 (donc en juillet 2022).

1.1 Enquête de la fédération

La fédération a lancé une enquête sur la nature des laboratoires membres des associations nationales. Dépouillement à la rentrée.

1.2 Lettre d'information de la fédération

La fédération a publié sa seconde lettre de 2022. L'introduction du président aborde bien entendu l'assemblée générale tenue à Rome en juin, mais également la coopération avec nos partenaires européens. Un article évoque la situation d'EuroLab France et la croissance de nos adhésions et le moteur que constituent nos groupes de travail et les comparaisons interlaboratoires dans les domaines où il n'y a pas d'offre commerciale.

1.3 Les évolutions techniques du laboratoire du futur

Voici les informations techniques relatives au laboratoire du futur repérées par la fédération durant ce mois :

- QIAGEN N.V. a annoncé que ses kits d'extraction d'acide nucléique QIAwave, récemment lancés et plus respectueux de l'environnement, ont reçu le prestigieux label ACT Environmental Impact Factor de My Green Lab ;
- Les recherches, menées par les laboratoires de Meng à l'Université de Californie (UC) San Diego et à l'UChicago, ouvrent la voie à des batteries durables, ignifuges et ultramodernes qui peuvent être développées à grande échelle ;
- Une équipe de recherche dirigée par l'université de Göttingen a étudié une technique d'imagerie à super-résolution (à l'échelle du nanomètre) qui combine les avantages de deux méthodes différentes pour obtenir la même résolution dans les trois dimensions. Les résultats ont été publiés dans Science Advances ;
- La plateforme, développée par Philip Morris International (Neuchâtel, Suisse) en collaboration avec SBX Corporation (Tokyo, Japon), utilise l'intelligence artificielle pour planifier et optimiser les opérations de laboratoire dans un certain nombre de scénarios de risque ;
- Une équipe de l'Institut de recherche en sciences électroniques de l'université d'Hokkaido a synthétisé un convertisseur thermoélectrique à base d'oxyde de baryum et de cobalt qui est stable de manière reproductible et efficace à des températures pouvant atteindre 600°C ;

1.4 Les évolutions de la politique européenne en matière de conformité

1.4.1 Innovation

- La Commission a adopté un nouvel agenda européen de l'innovation pour positionner l'Europe à l'avant-garde de la nouvelle vague d'innovation et de création d'entreprises dans les technologies profondes ;

- L'EUON réalise jusqu'à trois études par an pour combler les lacunes en matière de connaissances sur les nanomatériaux sur le marché de l'UE et recherche maintenant des sujets pour ses prochaines études. Une consultation visant à identifier de nouveaux sujets s'est clôturée le 18 juillet ;

1.4.2 Matériaux de construction

- La Commission européenne a lancé une consultation ouverte sur sa proposition de révision du règlement sur les produits de construction (RPC). Elle vise notamment à :
 - Traiter les problèmes identifiés dans l'évaluation de 2019
 - Et améliorer le fonctionnement du marché unique des produits de construction.

1.4.3 Environnement

- La Commission européenne organise une consultation (clôture le 4 août 2022) sur la directive relative à la responsabilité environnementale. La directive établit un cadre fondé sur le principe du « pollueur-payeur » pour prévenir et réparer les dommages environnementaux. La consultation tiendra également compte des demandes du Parlement européen et de la Cour des comptes européenne visant à renforcer son application ;
- Les fonds européens doivent respecter le principe « ne pas causer de dommage significatif » à l'environnement (DNSH) contenu dans le règlement (UE) 2020/852. L'organisme espagnol d'accréditation informe avoir procédé aux premières accréditations ;
- L'ECHA (agence européenne sur les produits chimiques) souhaite recueillir des commentaires (jusqu'au 2 septembre) sur les propositions relatives au :
 - Le phosphate de triméthyle (CE 208-144-8, CAS 512-56-1).
 - L'éther 2,3-époxypropylique isopropylique (CE 223-672-9, CAS 4016-14-2).
 - Le chromate de baryum (CE 233-660-5, CAS 10294-40-3).

1.4.4 Alimentation

- La Commission européenne a organisé une consultation (close le 21 juillet) sur le système alimentaire durable de l'UE. Cette initiative vise à intégrer la durabilité dans toutes les politiques liées à l'alimentation. Elle définira des principes et des objectifs généraux, ainsi que les exigences et les responsabilités de tous les acteurs du système alimentaire de l'UE ;
- L'EA informe que le « Guide pratique sur l'application de l'évaluation quantitative des risques (EQR) des allergènes alimentaires » vient d'être publié en tant que rapport « Black & White » d'ILSI-Europe ;

1.4.5 Numérique et cybersécurité

- Les institutions publiques et privées du monde entier sont confrontées à un risque imminent de cyberattaque menaçant la sécurité nationale, les actifs critiques et la continuité des activités. FTCyber organise du 21 au 23 septembre une conférence sur le risque cybernétique et la résilience des entreprises, adaptée aux cadres supérieurs et aux membres du conseil d'administration qui n'occupent généralement pas de fonctions spécifiques à la sécurité informatique ;
- La présidence tchèque du Conseil de l'UE a proposé une définition plus étroite de l'intelligence artificielle (IA), une liste révisée et raccourcie des systèmes à haut risque, un rôle plus important pour le Conseil de l'IA et une exemption de sécurité nationale reformulée ;
- Selon les experts les futures attaques de phishing utiliseront l'apprentissage automatique génératif

1.4.6 Sécurité des produits

- La commission a publié une mise à jour de son guide bleu (relatif à la mise en œuvre de la réglementation de l'UE sur les produits). Cette nouvelle version du guide s'appuie sur les éditions précédentes, mais tient compte également des changements intervenus récemment dans la législation et, en particulier, de l'adoption d'un nouveau règlement sur la surveillance du marché ;

1.4.7 Énergie climat

- Le Parlement européen a validé le label vert de l'UE pour le gaz et le nucléaire, jugés nécessaires pour la transition énergétique. Cette classification (dite taxonomie) doit aider à mobiliser des fonds privés pour mener à bien ces projets. La reconnaissance de la contribution du gaz et du nucléaire dans la lutte contre le changement climatique, qui s'appuie sur la base de rapports d'experts (mais est très critiquée par certains écologistes)

1.5 Conférence de notre partenaire TIC

TIC a organisé le 7 juillet une conférence (format mixte) sur les activités à distance de l'évaluation de la conformité. Un accent particulier a été mis sur leurs forces et leurs faiblesses, sur l'évolution du champ d'application de cette technologie et sur un aperçu des besoins et des demandes des clients.

1.6 Conférences de notre partenaire IMEKO

1.6.1 Conférence sur les mesures chimiques et la corrosion

Le professeur Emma Angelini a fait une présentation le 19 juillet sur les « Mesures pour l'évaluation de la corrosion », afin d'illustrer l'importance de ce sujet dans le domaine du patrimoine industriel et culturel.

1.6.2 Conférence conjointe sur l'alimentation

L'événement hybride, organisé conjointement par IMEKO et EUROLAB, aura lieu à Dubrovnik (Croatie) et en ligne du 7 au 9 novembre 2022, avec pour titre « L'alimentation sur un marché mondial — opportunités et menaces ». Tous les scientifiques et les professionnels du secteur alimentaire sont invités à participer à la conférence et à répondre à l'appel à résumés.

1.6.3 Conférence sur la métrologie et la transformation digitale

Conférence à Berlin sous format hybride (M4Dconf 2022) qui se tiendra des 19 au 21 septembre. Il y a 256 instituts qui participent actuellement à l'arrangement du CIPM. Les systèmes numériques sont omniprésents dans le secteur. Cette session était destinée aux participants qui en sont encore aux premiers stades de la transformation,

1.6.4 Conférence sur la métrologie industrielle

Elle se tiendra des 11 au 13 octobre 2022 à Dubrovnik en Croatie

2 Les instances d'accréditation

2.1 Actions communes à IAF & ILAC

La préparation des réunions conjointes en novembre 2022 à Montréal se poursuit, elles se tiendront en mode 100% virtuel.

2.2 IAF

2.2.1 Nouveau membre

IAF a approuvé l'organisation chypriote pour la promotion de la qualité (CYS-CYSAB) en tant qu'organisme d'accréditation

2.2.2 Promotion du projet de base de données se poursuit

IAF a engagé un projet de promotion de sa base « IAF CertSearch Database » ; cela passe notamment par la diffusion d'une FAQ

2.3 ILAC

2.3.1 Une AG extraordinaire

Une réunion virtuelle extraordinaire de l'assemblée générale d'ILAC se tiendra le jeudi 15 septembre 2022. Un projet d'ordre du jour est en cours de préparation et sera distribué une fois finalisé.

2.3.2 Mise à jour de documents

- ILAC G19:06/2022 : modules dans un processus de médecine légale a été publié

2.3.3 Situation financière

Les états financiers de l'ILAC sont maintenant publiés dans la zone réservée aux membres du site Web de l'ILAC après avoir été approuvée par le Comité exécutif de l'ILAC.

2.4 EA

2.4.1 Prochaine AG

La 52e Assemblée générale de l'EA se déroulera sous forme de réunion physique les 23 et 24 novembre 2022 à Bruxelles.

2.4.2 Quelles conséquences de la décision de la Cour de justice ?

La décision de la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) dans l'affaire C-142/20 du 6 mai 2021 a donné lieu à des avis divergents sur la signification de cette décision pour les organismes nationaux d'accréditation (ONA) des États membres. EA a consulté la Commission sur 4 questions et réuni un groupe de travail juridique pour définir les modalités d'action en attendant la réponse

2.4.3 Compte rendu d'EA à IAF et ILAC

Le rapport de l'EA à IAF/ILAC en tant qu'organisation régionale vient d'être publié.

2.4.4 Documents en cours de mise à jour

- EA 1-13/A : ce document porte sur la politique de l'EA concernant ses relations avec les organismes nationaux d'accréditation des pays qui ne sont pas membres de l'UE ou de l'AELE. Il est ouvert aux commentaires jusqu'au 29 août 2022.
- Le document EA-INF/02 personnes de contact des membres titulaires et associés de l'EA, des parties prenantes reconnues et des observateurs vient d'être mis à jour

2.4.5 l'Irish National Accreditation Board

EA informe que l'Irish National Accreditation Board (INAB), qui fait partie de la Health and Safety Authority, a publié le 9 mai 2022 la toute première stratégie d'accréditation de l'Irlande

2.4.6 Suspension de l'organisme de Biélorussie

L'assemblée générale d'EA a envisagé la suspension du BSCA et lui a demandé de préciser sa position par écrit et de se mettre à jour de ses cotisations.

2.4.7 Consultation sur

les laboratoires

2.5 UKAS et Brexit

Cette nouvelle rubrique est devenue nécessaire depuis le BREXIT.

- Le Royaume-Uni a annoncé de nouvelles mesures pour soutenir davantage les entreprises qui passent au marquage UKCA. Les entreprises ont jusqu'au 1er janvier 2023 pour commencer à utiliser le marquage UKCA qui remplace les marquages CE :
 - Les coûts de réessai pour la certification UKCA seront réduits en permettant aux essais pour le marquage CE achevés avant le 31 décembre 2022 d'être utilisés par les fabricants comme base pour le marquage UKCA.

- Suppression de la nécessité de tester à nouveau les stocks importés existants.
- Le Royaume-Uni continuera d'accepter sur le marché britannique les pièces de rechange conformes aux mêmes exigences que celles qui étaient en vigueur au moment où les produits ou systèmes originaux ont été mis sur le marché.

3 L'actualité en normalisation

3.1 AFNOR

La série des normes NF X50-141-X « Relations clients-fournisseurs — qualité des démonstrations (essais, calculs, simulations, etc.) » est en cours de révision au sein de la commission AFNOR XA50 « Évaluation et démonstrations ».

3.2 CEN

Les organisations européennes de normalisation (ESOs) organisent le 12 septembre une conférence sur le potentiel des normes européennes pour soutenir la stratégie européenne vers un environnement vert et durable

3.3 Publication de normes

3.4 ISO

3.4.1 Réunion sur l'alimentation

La 12e réunion de l'ISO/TC 34/SC 17 (ISO/TC 34/SC 17 systèmes de management de la sécurité des aliments) se tiendra le 3 novembre 2022 à Minneapolis

3.4.2 Rappel de la publication du guide sur la structure des normes

L'ISO a publié en 2021 le document : *ISO/IEC directifs, part 2, 2021*, document qui explicite un guide de rédaction et de structure des normes.

3.5 Les travaux du CASCO

Rappel : le CASCO est le comité de l'ISO qui traite des questions d'évaluation de la conformité.

3.5.1 Consultation sur des projets de normes

- ISO/IEC 17020:2012 (Ed 2, vers 2), Évaluation de la conformité — Exigences pour le fonctionnement de divers types d'organismes procédant à l'inspection. Date d'échéance : 02/12/2022
- ISO/IEC 17024:2012 (Ed 2, vers 2), Évaluation de la conformité — Exigences générales pour les organismes procédant à la certification de personnes. Date d'échéance : 02/12/2022
- ISO/IEC TS 17027:2014 (vers 2), Évaluation de la conformité — vocabulaire relatif à la compétence des personnes utilisé pour la certification des personnes. Date d'échéance : 02/12/2022
- La consultation sur le projet de norme internationale (DIS) ISO/IEC 17043, évaluation de la conformité — Exigences générales concernant la compétence des prestataires d'essais d'aptitude ; c'est terminé le 20 juillet 2022 par une approbation complète.

3.5.2 Réponse à une demande clarification sur la norme 17 021

La question portait sur les vérifications de compétence des auditeurs d'une certification de processus. La réponse est la suivante :

- Oui les vérifications doivent bien porter sur chaque auditeurs, non, l'évaluation sur site pour un auditeur ne doit pas être réalisée pour chaque type de système de management pour

lequel l'auditeur est jugé compétent. Cependant, la totalité des activités de surveillance (une combinaison de diverses méthodes/moyens de surveillance) doit démontrer que l'auditeur est surveillé pour tous les types de systèmes de gestion pour lesquels il est jugé compétent.

- La norme exige la surveillance des compétences et des performances de tout le personnel impliqué dans l'audit et les autres activités de certification. La performance est liée à la manière dont le service (audit et autres activités de certification) est fourni, et fournit une mesure de l'efficacité de l'audit. La norme ne prescrit pas d'éléments spécifiques à évaluer pour la performance, mais indique plutôt que la performance doit être évaluée, laissant à l'organisme de certification le soin de définir son processus de surveillance de la compétence et de la performance.